

Investissements et adaptabilité des élevages cunicoles

La filière cunicole au cœur des enjeux sociétaux et économiques actuels

Comme l'ensemble des filières animales, la filière cunicole française doit répondre aujourd'hui aux attentes sociétales, tout en prenant en compte les réalités économiques et sanitaires des exploitations cunicoles.

Le premier enjeu économique est lié à la baisse structurelle de la consommation de viande en général et de lapin en particulier (- 4 % par an en moyenne entre 2010 et 2018). L'adéquation entre l'offre et la demande de lapin est donc un défi autant sur le plan quantitatif que qualitatif. Offrir au différents profils de consommateurs des produits de viande de lapin répondant à leurs attentes variées est une stratégie établie par le plan filière pour enrayer la baisse de consommation de la viande de lapin.

Le deuxième enjeu est la démédication dans les élevages de lapins. Des efforts conséquents avec des changements de pratiques sanitaires ont été menés par la filière, aboutissant entre 2012 et 2018 à une baisse du niveau d'indice de fréquence de traitement de l'ordre de 35 % à 40 %. Ces changements de pratiques sont particulièrement notables sur ce temps court, compte tenu de l'impact en termes de maîtrise de nouvelles pratiques et de risques économiques.

Le troisième enjeu est lié à la recrudescence de la VHD (maladie virale hémorragique du lapin) dans les élevages depuis 2015. Cette maladie virale entraîne de lourdes pertes économiques dans les élevages et nécessite un renforcement des pratiques de biosécurité pour maîtriser la propagation du virus, associées à des investissements. Les progrès réalisés en

matière de biosécurité sont essentiels à prendre en compte dans la réflexion autour de nouveaux modes de production alternatifs.

Enfin, un enjeu essentiel est lié au rejet de l'élevage en cage d'une partie de la société pour l'ensemble des productions animales. Dans ce contexte, la filière cunicole s'est engagée à atteindre 25 % de logements alternatifs à horizon 2022. Ces changements engendrent des changements de pratiques au quotidien pour les éleveurs mais aussi inévitablement des investissements financiers.

C'est dans ce contexte que la profession a souhaité la réalisation de cette étude afin d'estimer les capacités d'adaptation de la filière cunicole française à ces différents enjeux.

Méthodologie de l'étude

Une enquête a été réalisée auprès de 85 éleveurs cunicoles (9 % du potentiel de production de la filière organisée) répartis sur l'ensemble du territoire. 30 à 37 questions qualitatives et quantitatives ont été posées aux éleveurs pour quantifier les perspectives d'évolution du potentiel de production à l'horizon 2023 en termes d'évolutions démographiques et d'investissements. Le réseau de fermes de références CUNIMIEUX (50 à 60 fermes) a pu compléter cette enquête sur certaines questions d'ordre économique.

Évolution de la production cunicole à horizon 2023

Une baisse de production majoritairement naturelle liée à la démographie des éleveurs

Selon les résultats de l'enquête réalisée, 26 % de la production cunicole enquêtée (mesurée en nombre de lapines en production) est assurée par un éleveur principal proche de la retraite (55 à 59 ans). Cette démographie naturelle n'implique pas nécessairement une baisse de 26 % de la production dans les 5 ans, si un autre éleveur de l'exploitation est prévu pour prendre le relais. En effet, selon l'enquête, 18 % de la production cunicole enquêtée est assurée par un éleveur de plus de 55 ans n'ayant pas de coexploitant plus jeune travaillant avec lui sur l'atelier cunicole.

Afin d'affiner la projection de la production cunicole à horizon 2023, les éleveurs enquêtés étaient questionnés sur l'avenir qu'ils envisageaient pour la production cunicole dans les 5 ans (développement, maintien, réduction ou arrêt de la production cunicole). Les éleveurs déclarant envisager l'arrêt de la production représentent 17 % de la production cunicole enquêtée (en nombre de femelles).

Trois groupes se distinguent parmi ces éleveurs souhaitant arrêter la production :

- Les exploitants de plus de 55 ans représentent 76 % du potentiel de production
- Les exploitants entre 50 et 55 ans représentent 11 % du potentiel de production
- Les exploitants de moins de 50 ans n'investissant plus dans leur atelier représentent 13 % de la production

Ainsi, les arrêts de la production cunicole dans les 5 ans à venir sont majoritairement liés à la

démographie actuelle de la population d'éleveurs cunicoles.

Les raisons citées liées à l'arrêt de la production à l'horizon 2023 sont toutefois plus variées :

% de citations	Raisons de l'arrêt de la production cunicole dans les 5 ans
21 %	Retraite
21%	Rentabilité actuelle non satisfaisante
14 %	Manque de confiance dans l'avenir de la production pour investir
12 %	Conditions de travail difficiles
9 %	Problème de main-d'œuvre
9 %	VHD
14 %	Autres raisons

Source : ITAVI d'après l'enquête éleveur

Hormis le départ en retraite, toutes les autres raisons citées montrent différentes incertitudes auxquelles font face les éleveurs : économiques, sanitaires ou encore liées aux conditions de travail dans les élevages cunicoles.

19 % des éleveurs ayant été touchés par un épisode de VHD depuis 2015 envisagent d'arrêter l'activité cunicole contre 20 % parmi les éleveurs non touchés par un épisode de VHD.

Ces résultats montrent que, selon l'enquête, les arrêts envisagés dans les années à venir ne sont pas principalement liés à la VHD. Il est possible que ce contexte de VHD ait été plus important concernant les arrêts d'élevages cunicoles précédant 2019.

En moyenne, c'est un cumul de 2 à 3 raisons qui entraîne un arrêt de l'activité cunicole. Les combinaisons les plus fréquentes sont :

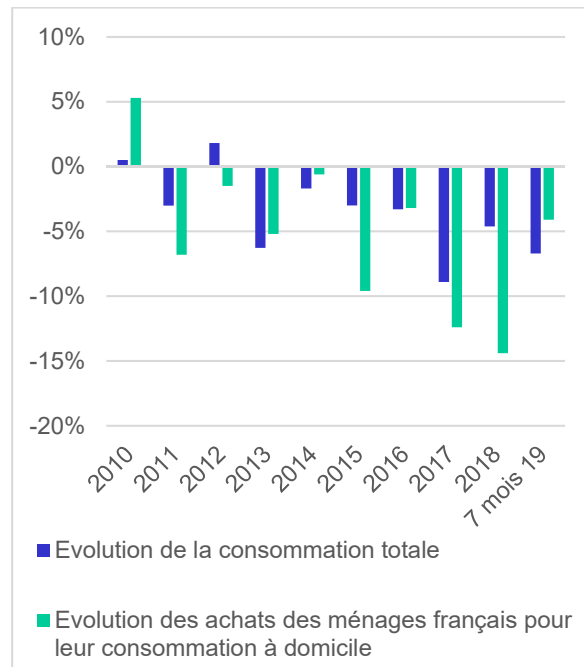
- Retraite + manque de main d'œuvre + rentabilité actuelle non satisfaisante = 18 %

- Conditions de travail difficiles + rentabilité actuelle non satisfaisante = 12 %

Evolution de la production cunicole à horizon 2023 : vers un ralentissement de la baisse de production

En prenant en compte la baisse de 17 % du potentiel de production cunicole dans les 5 ans issue de l'enquête éleveur et en partant d'une hypothèse de productivité des ateliers identiques dans les 5 ans à venir, il est possible d'estimer **la production cunicole organisée en 2023 à 30 113 téc** (tonnes équivalent carcasse) contre 36 281 téc en 2018. Si cette tendance se confirme, la baisse de production serait de l'ordre de 3,4 % par an, soit une baisse de production inférieure à la baisse de production entre 2017 et 2018 qui était de -7,1 % (source SSP : abattages contrôlés).

Evolution de la consommation cunicole à horizon 2023 : vers un ralentissement de la baisse de consommation



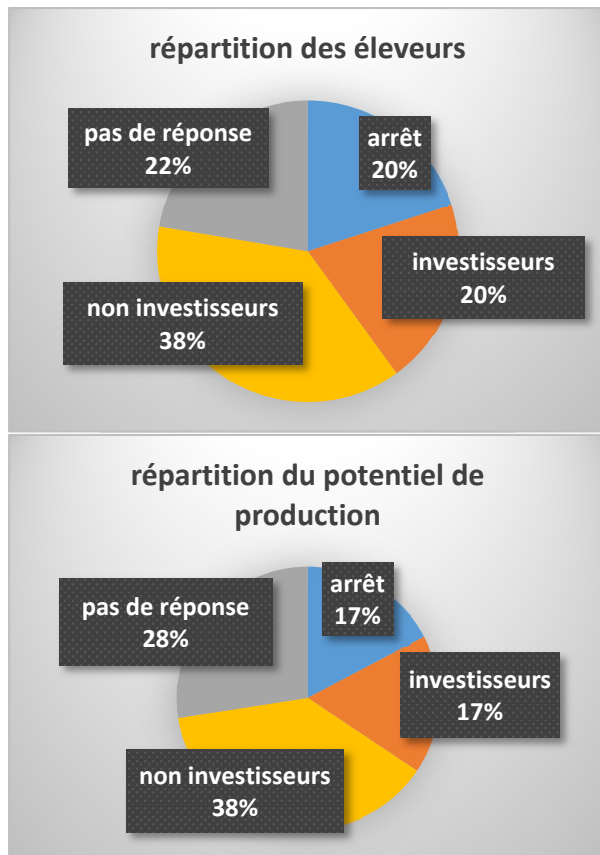
Source : ITAVI d'après Douanes françaises, SSP et Kantar

Entre 2011 et 2016, la baisse de consommation annuelle était de 3 % en moyenne. En 2017 et 2018, la baisse de consommation s'est accentuée. Les données issues du panel Kantar¹ confirment cette tendance. Les 7 premiers mois 2019 montrent une baisse de la consommation par bilan de 6,7 % et une baisse des achats des ménages (Kantar) de 4,1 %. Sur les 5 années à venir, l'évolution annuelle de la consommation de viande de lapin est estimée à - 3 % par an, en accord avec les projections du plan de filière cunicole.

¹ La consommation totale est calculée à partir du bilan de la production +/- exportations et importations tandis que le panel Kantar est le reflet

d'un panel de consommateurs achetant de la viande de lapin (qui exclue la consommation de lapin hors foyer notamment)

Besoins en investissements des élevages cunicoles



Source : ITAVI d'après l'enquête éleveur

20% des éleveurs du questionnaire, représentant 17% du potentiel de production ont indiqué un besoin d'investir dans leur activité cunicole dans les 5 ans.

Nature des investissements envisagés dans les élevages : les modes de logements en première intention

25 % des éleveurs cunicoles souhaitant poursuivre l'activité dans les 5 années à venir (soit 17 éleveurs) ont déclaré avoir les besoins en investissement suivants :

Besoins en investissement	Potentiel de production *	Nombre d'éleveurs*
Logements	13 %	16 %
Bâtiments	12 %	12 %
Biosécurité / sanitaire	5 %	6 %
Gestion des effluents	4 %	4 %

* par rapport aux éleveurs poursuivant l'atelier cunicole

Source : ITAVI d'après l'enquête éleveur

Ce résultat montre la volonté d'au moins un quart des producteurs de lapins de poursuivre l'activité en s'engageant financièrement sur le long terme dans des investissements.

En parallèle, 21 % des éleveurs souhaitant poursuivre l'activité dans les 5 ans (soit 14 éleveurs) ont déclaré envisager de modifier les aménagements intérieurs pour

- 43% : des modes de logement alternatifs (6 éleveurs)
- 36 % : des aménagements d'occasion pour remplacer des aménagements actuels vieillissants (5 éleveurs)
- 14 % : améliorer les conditions d'ambiance dans les bâtiments (2 éleveurs)

Ces souhaits de modifications des élevages cunicoles sont en phase avec les attentes sociétales, notamment sur le logement des animaux d'élevage. Néanmoins, le besoin d'un engagement des partenaires de la filière pour investir sur une longue durée est aussi mentionné par les éleveurs.

Quelle est la marge de manœuvre des élevages sur le plan financier ?

Si les éleveurs ont pour certains la volonté d'investir dans l'élevage cunicole, ont-ils pour autant la capacité financière de le faire ?

La capacité d'autofinancement (CAF) représente le montant disponible pour réaliser de nouveaux investissements après

rémunération des facteurs de production : intrants, annuités bancaires et main-d'œuvre. Le calcul de cette capacité financière est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Des déclarations d'EBE (excédent brut d'exploitation) de l'activité cunicole dans le questionnaire déclaratif (moyenne 2016 – 2018). Par hypothèse, le même EBE cunicole est maintenu en 2023, à performances techniques et économiques identiques à la moyenne 2016-2018.
- Des annuités cunicoles (remboursements annuels des emprunts bancaires en 2019 et 2023) du questionnaire déclaratif
- De la rémunération des éleveurs cunicoles non-salariés à hauteur de 1.5 SMIC net pour chaque personne travaillant à temps plein sur l'atelier cunicole.

€ / femelle / an	2019	2023
EBE cunicole moyen	52 €	52 €
(=) CAF cunicole	3 €	14 €
Ecart type	+/- 36 €	+/- 39 €

Source : ITAVI d'après l'enquête éleveur

On observe une capacité d'autofinancement actuellement très faible dans les élevages (3 €/fem/an dans les élevages de l'enquête). Cette tendance est la même dans le réseau de fermes de références CUNIMIEUX. La CAF 2023 augmente naturellement avec le désendettement progressif des exploitations dans l'hypothèse où aucun nouvel emprunt n'est réalisé. Par ailleurs, on note une grande hétérogénéité entre les exploitations cunicoles en termes de rentabilité (écart type de 36 €/femelle/an pour la CAF 2019).

Cette capacité d'autofinancement annuelle doit être rapportée au montant et la durée des investissements prévus. Ceci peut être mis en perspective en utilisant les montants d'investissements estimés pour les élevages alternatifs dans le plan filière cunicole :

- l'adaptation-rénovation d'un élevage existant vers un mode d'élevage alternatif est de 200 €/femelle² en moyenne. Ces investissements ayant une durée de vie de 10 ans en moyenne, cela représente un investissement de 20€/femelle/an.
- la création de nouveaux élevages alternatifs est évaluée à 800 €/femelle/an³ en moyenne (bâtiments et aménagements intérieurs compris). Ces investissements ayant une durée de vie de 20 ans en moyenne, cela représente un investissement de 40€/femelle/an.

Ces niveaux d'investissements montrent à la fois l'engagement nécessaire sur le long terme pour les modifications d'élevage (10 à 20 ans) et le besoin d'accompagnement financier des éleveurs par la filière pour que ces investissements soient possibles financièrement.

Conclusion

La baisse anticipée de la consommation de viande de lapin s'inscrit dans un contexte général de déconsommation de viande en France et en Europe de l'Ouest. Elle sera accompagnée par un recul du potentiel de production principalement lié à la démographie de la population d'éleveurs de lapins.

² Données issues des estimations du plan de filière cunicole

³ Données issues des estimations du plan de filière cunicole

La volonté d'investissement des éleveurs de lapins est marquée et concerne prioritairement les logements des lapins (notamment les modes de logement alternatifs), suivis par les bâtiments d'élevages, les besoins en termes de biosécurité et sanitaire, et enfin les besoins en gestion des effluents. Ces volontés d'investissements répondent aux attentes sociétales et à la segmentation du marché plutôt qu'à une recherche d'investissements productifs.

Cependant la capacité d'investissements limitée des élevages cunicoles implique des choix entre l'orientation vers les réponses aux attentes sociétales, la biosécurité des élevages et les conditions de travail de l'éleveur, tout en mesurant bien les efforts d'investissements à effectuer. Ces efforts d'investissements pour aboutir à un produit différencié (ex : lapin issu d'élevage alternatif) auront des conséquences sur les coûts de production en élevage. Ces surcoûts pourraient-ils être supportés par un réel consentement à payer du consommateur ?